

Paris, le 3 octobre 2024

Investissement Responsable en France : une croissance dynamique et durable des encours

L'AFG dévoile les résultats de son enquête annuelle sur l'Investissement Responsable (IR) pour l'année 2023. Les chiffres témoignent d'une dynamique exceptionnelle, confirmant l'engagement croissant du secteur financier en faveur d'une gestion plus durable et responsable :

- **Une progression constante des encours IR qui atteignent 2 531 milliards d'euros**, marquant une progression solide de **+5,8%** à périmètre constant par rapport à 2022 (déjà en hausse de 6,9%).
- **Une majorité d'encours IR qui représentent désormais 59% des encours totaux, contre 53% en 2022**, renforçant ainsi la place centrale de l'IR dans la gestion d'actifs en France.
- **2 443 milliards d'euros destinés à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales** (article 8 SFDR), tandis que **88 milliards d'euros ciblent spécifiquement l'investissement durable** (article 9 SFDR).
- **Des fonds labellisés** qui montent en puissance avec **805 milliards d'euros d'encours, dont 77% labellisés ISR** (Investissement Socialement Responsable).
- **Des obligations vertes, durables, sociales et de transition, en hausse notable de +11%**, avec un encours de **150 milliards d'euros, dont 67% de « Green bonds »**.
- **Des fonds à impact en plein essor : +11% et 79 milliards d'euros d'encours**. Ces fonds sont plébiscités par les investisseurs institutionnels (72% des encours).
- **Des politiques responsables renforcées : 67%** des sociétés de gestion utilisent des **indicateurs climatiques et 83%** intègrent des **critères environnementaux dans leur politique de vote**, montrant une intégration croissante des enjeux ESG dans la gouvernance des entreprises.
- **Une position ferme sur les énergies fossiles : 82% des sociétés de gestion disposent d'une politique d'investissement formalisée sur le charbon pour l'ensemble de leurs actifs sous gestion (ESG et non ESG)**, limitant leur exposition à seulement 0,7% des encours. Par ailleurs, **60% des sociétés ont mis en place des politiques sur les énergies fossiles non conventionnelles et 42% sur les énergies fossiles conventionnelles hors**



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts, 44 - 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr

charbon, avec une exposition au pétrole et au gaz à hauteur de 2,5% de l'ensemble de leurs encours gérés.

Ces résultats confirment la volonté des acteurs financiers de contribuer activement à la transition vers une économie plus responsable et durable, tout en répondant aux attentes des investisseurs et des régulateurs en matière de performance extra-financière.



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de **440 membres, dont 340 sociétés de gestion**, qui gèrent **90 % des encours** sous gestion en France.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises.

L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts, 44 - 1000 Bruxelles

